

Le Parc national des Cévennes, la Coopérative Lozérienne de la Forêt Privée, le COPAGE et la Fédération de Pêche de la Lozère sont partenaires pour la réalisation de ce document d'objectifs.

La coordination et l'animation sont assurées par Mlle Marion Digier, sous l'autorité de Mr le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de la Lozère.

Les quatre partenaires, avec l'aide de l'Etat, ont assuré son financement.

